

**RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS RELATIVEMENT A LA SITUATION FINANCIERE**  
**DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-GILBERT AU 31 DECEMBRE 2021**

Chers concitoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter, conformément aux dispositions contenues à l'article 176.2.2 du Code municipal (RLRQ c. 27.1), mon rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs externes pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2021. Ce rapport financier et le rapport des auditeurs externes ont été préparés par la Société de comptables professionnels agréés Bédard Guilbault inc. Également, en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ c, T-11.001) nous présenterons le traitement des membres de votre conseil municipal pour l'année 2021.

Suite à la réalisation de leur mandat, les auditeurs externes sont d'avis que « *les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Gilbert au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.* »

**Faits saillants du rapport financier 2021**

Pour faciliter la présentation de la situation financière de la municipalité, nous avons exclu des états financiers consolidés toutes les données relatives à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP), organisme contrôlé en partie par notre municipalité et gérer en partenariat avec d'autres municipalités.

***Fonctionnement***

Revenus .....	493 226 \$
Charges incluant l'amortissement des immobilisations et actifs.....	542 557 \$
Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales.....	(49 331 \$)
Conciliation à des fins fiscales.....	165 037 \$
Excédent de fonctionnements de l'année 2021.....	115 706 \$

***Investissement***

Quant aux opérations d'investissement de l'administration municipale, ceux-ci totalisent des investissements de 492 468 \$ pour l'exercice 2021. Ce résultat des activités d'investissement se résume au remplacement du poste de travail du directeur général servant également de serveur informatique à l'administration et aux travaux de modification de la géométrie, de réfection complète de la structure de chaussée sur un segment de 270 mètres de la route Létourneau et du pavage de l'entièreté de la route Létourneau (près de 2 kilomètres) réalisée à l'aide du programme financier de la TECQ 2019-2023. Des travaux complémentaires de drainage, d'arpentage, de cartographie et d'acquisition de terrain en cours de réalisation compléteront les travaux de la route Létourneau en 2022.

***Remboursement de dette***

Puisque c'est un fait très rare dans le monde municipal, je crois, important de souligner qu'en 2021, le conseil a choisi de profiter d'une occasion de renouvellement d'emprunt pour effectuer un remboursement anticipé 5 ans avant échéance de 99 400\$ et ainsi fermer complètement un de nos emprunts pour réduire la dette municipale le plus rapidement possible et, en conséquence, diminuer le fardeau des intérêts sur les contribuables pour les 5 prochaines années.

**RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS RELATIVEMENT A LA SITUATION FINANCIERE  
DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-GILBERT AU 31 DECEMBRE 2021 (SUITE)**

***État de l'excédent (surplus accumulé)***

<u>Excédent de fonctionnements non affecté:</u>	
Administration municipale.....	116 547 \$
<u>Excédent de fonctionnements affecté :</u>	
Réseau d'aqueduc.....	18 000 \$
Budget de fonctionnement 2022.....	16 680 \$
Fonds de préservation de l'église .....	2 620 \$
Radars pédagogiques.....	5 250 \$
Gymnase de l'École secondaire de Saint-Marc.....	2 072 \$
<u>Revenus reportés</u>	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques.....	5 628 \$
Total de l'excédent.....	<u>166 797 \$</u>

***Traitement des élus***

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT				
2021				
NOM			Salaire	Allocation
Léo Gignac			4 921,60 \$	2 706,88 \$
Huguette Chalifour			1 439,76 \$	719,88 \$
Jesse Boulette			1 199,80 \$	599,90 \$
Luc Gignac			1 439,76 \$	719,88 \$
David Charbonneau			239,96 \$	119,98 \$
Caroline Gignac			239,96 \$	119,98 \$
Daniel Perron			2 184,12 \$	1 092,06 \$
François Savard			1 439,76 \$	719,88 \$
Raymond Groleau			1 439,76 \$	719,88 \$

***Conclusion***

Avec cet excédent de fonctionnements cumulé de 166 797 \$ et une dette à long terme de seulement 87 400 \$ à la fin de l'année 2021, notre municipalité de Saint-Gilbert présente une très bonne situation financière. Je constate des finances saines, un taux d'endettement très bas, un taux de taxation des contribuables qui est demeuré relativement stable et sous la barre de l'inflation, et ce, malgré des investissements importants au cours des dernières années, malgré un contexte de pandémie et malgré un contexte d'inflations qui se reflète sur les dépenses.

Finalement, je désire remercier les membres du conseil municipal, les employés municipaux et tous les citoyens bénévoles pour leur implication et le travail accompli au bénéfice de notre communauté durant l'année 2021. Bravo!

Sincèrement vôtre,  
Daniel Perron, maire de Saint-Gilbert  
6 juin 2022